

pire de ce sentiment, j'ai commencé par monter très peu ma garde, et j'ai fini par ne plus la monter du tout.

— Ah ! je comprends ; alors il en est résulté... — Une garde hors de tour, puis vingt-quatre heures de prison, puis quarante-huit, puis soixante-douze, puis huit jours. C'est en matière de conseil de discipline surtout, mon cher, que les intérêts cumulés doublent promptement le capital.

— Alors, vous avez été prendre votre ordre d'écrout, et vous avez fait vos huit jours rue des Fossés Saint-Victor ?

— Pas du tout ; j'ai été prendre mon passeport et je suis parti.

— Au fait, c'est un moyen...

— Excellent, comme vous allez voir. Je visitai Gènes, Turin, Rome, la Calabre, la Sicile, un peu l'Afrique, beaucoup l'Archipel ; je restai un an dehors, et quand je revins...

— On vous avait oublié.

— Allons donc ! on voit bien, mon cher ami, que vous ne savez pas ce que c'est qu'une mémoire de sergent-major à qui l'on n'a pas demandé la permission de s'absenter de Paris ; le mien s'était souvent, au contraire, il avait fait les choses en grand ; quand je revins, je jouissais d'un avenir de quarante-huit jours de prison, ou si vous l'aimez mieux, de onze cent cinquante deux heures de captivité. Venez me parler maintenant de Silvio Pellico ou du prisonnier de Chillon !

— Comment, de quarante-huit jours ! mais je croyais que les conseils de discipline ne pouvaient pas infliger plus de quinze ou vingt jours de prison.

— Attendez-donc, il y avait un peu de tout : il y avait du conseil de discipline, il y avait de la police correctionnelle ; on avait même proposé de meier la chose jusqu'en cour d'assises. J'étais en train de perdre tout doucement mes droits de citoyen. Je n'aurais plus eu la faculté de nommer ni maire ni député ; comprenez-vous dans quel désespoir je serais tombé si une chose pareille m'était arrivée ! Je n'étais plus représenté ni dans mon arrondissement, ni dans la chambre. J'étais dans les mains vers M. Berger, et il passait sans me voir ; j'étais dans les mains vers M. de Fulchiron, et il passait sans m'entendre ; tandis que moi je continuais de voir M. Berger et d'entendre M. de Fulchiron ; la réciprocité était brisée, l'équilibre était rompu, et il ne me restait plus qu'à me faire moine de la Trappe et à répéter à tous ceux que je rencontrais : Frère ! fait mourir. Heureusement j'arrivai à temps, je réclamai mes droits de citoyen, et on me les rendit, accompagnés de quarante-huit jours de prison, comme j'ai l'honneur de vous le dire.

C'étaient ces quarante-huit jours auxquels je faisais allusion, lorsque je disais à Monpou :

— Soyez tranquille, mon cher ami, quand j'irai en prison, je vous ferai votre opéra-comique.

— Bien sûr ? demandait Monpou.

— Parole d'honneur !

— Mais quand irez-vous en prison ?

— Ah ! dame, le plus tard possible ; vous comprenez qu'on ne passe pas à l'état de Latude ou du baron de Treuck sans se faire prier un peu.

— Vous êtes poursuivi sans doute ?

— Comme un daim.

— Comment faites-vous pour échapper aux municipaux ?

— Je fais comme Denis, je fais comme Tibère, je fais comme Cromwell, je fais comme les tyrans nés et à naître, je ne couche jamais deux nuits de suite dans la même chambre. Je me ménage des sorties par des armoires, des entrées par des trappes, des suites par des fenêtres. Je fais une rente de billets de spectacles à mes voisins pour avoir le droit de transit chez eux, je passe au milieu de leurs amours, de leurs affaires de leurs scènes de famille, en leur disant, comme don César de Bazan : Ne vous dérangez pas, c'est moi. Ils sont habitués à cela ; je commence à m'y habituer, moi, et tout va à merveille.

Puis je lui demandais des nouvelles des deux reines, de l'homme à la carabine, de la marquise d'Amagui, c'est-à-dire de toutes ces charmantes fantaisies écloses dans son cerveau de poète, et qui s'en élévaient légères, sautes, colorées comme ces charmantes danseuses antiques qu'on a retrouvées à Herculanum et à Pompéii.

Et quand nous nous quittions, je m'en allais avec une voix mystérieuse, qui chantait au dedans du moi-même comme chante un oiseau caché dans un buisson de fleurs.

Un jour nous nous rencontrâmes, nous causâmes comme d'habitude. Il me fit la même demande, je lui fis la même promesse. Je lui demandai où il en était de ses travaux mélodiques.

— Écoutez, dit-il, je n'ai pas le temps de causer de tout cela maintenant, mais j'ai probablement vu chanter quelque chose de nouveau demain matin.

— Vraiment ?

— Oui.

— Dans lequel de vos douze palais sorserez-vous ?

— Dans celui de la rue Bleue.

— Prévenez Louis, alors.

— Louis était mon Grimaud.

— Je prévientrai Louis.

Et nous nous quittâmes.

ALEXANDRE DUMAS.

(A continuer.)

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

— Ces jours derniers, la reine Victoire et le prince Albert ont visité l'île de Guernsey, et ont jouti, des hauteurs du fort George, de la vue des îles du canal et de la côte de France jusqu'au cap de La Hague.

— L'escadre commandée par l'amiral prince de Joinville, partie d'Augusta en Sicile le 13 août, a passé la journée du 15 au mouillage de Messine, et a assisté à la brillante fête de la Vierge qu'on y célèbre annuellement le jour de l'Assomption. Cette fête allégorique a été suivie d'un magnifique feu d'artifice et d'un bal auxquels ont assisté la plupart des officiers de l'escadre.

— Il paraît que l'Autriche est décidée à suivre le mouvement général d'opposition qu'ont provoqué en Allemagne les projets du roi de Danemarck sur les duchés de Holstein et de Schleswig. Du moins les journaux allemands annoncent-ils que les instructions données par M. de Metternich à M. de Munch-Bellinghassen, président de la diète germanique, sont rédigées dans ce sens.

— On écrit des frontières de la Gallicie que, le 16 août, les paysans des environs du Wolga et de Dembitza, avertis par un émissaire juif, ont pris d'assaut le château de Wolga, qu'ils ont dévasté de fond en comble.

Des troupes ont immédiatement été envoyées sur les lieux ; à leur approche, la bande, qui se composait de 200 paysans, s'est dispersée ; mais 26 d'entre eux ont été arrêtés.

Le chevalier de Boutefeu a eu l'honneur de présenter au pape, le 17 août, les lettres qui l'accréditent de nouveau auprès du Saint-Siège comme envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de l'empereur de Russie.

— Mgr Viale, nonce du Saint-Père près le cabinet autrichien, a reçu de Rome l'ordre de se rendre au château de Königswarth, en Bohême, auprès du prince de Metternich. On attribue ce déplacement à un grave motif politique concernant la situation de l'Italie.

— La Gazette du Simplon, du 26 août, annonce que S. S. Pie IX a donné lui-même aux régiments suisses l'assurance qu'il n'était nullement question de les licencier ; car le licenciement n'est demandé que par la partie la plus turbulente de la Romagne.

— Grâce à la médiation d'un haut personnage, le séquestre mis en Gallicie sur les biens de la princesse Czartoriska aurait été levé, moyennant engagement écrit, de la part du prince, de s'abstenir de toute intervention dans les affaires de Pologne.

— En acceptant la démission du duc de Schles-Holstein-Sonderbourg-Augustenburg, comme commandant militaire des duchés, le roi lui a conservé, à titre de pension, ses appointements à 20,000 rixdalers de banque (55,000 fr.) par an.

On annonce que le beau-père de S. M., le landgrave Guillaume de Hesse-Cassel, gouverneur de Copenhague, est définitivement nommé gouverneur et généralissime des duchés.

ASSEMBLÉE DES LIBRES-ÉCHANGISTES À PARIS.—Le 27 août, à huit heures du soir, l'association parisienne pour la liberté des échanges a tenu sa première séance publique dans la salle Montesquieu, où se sont trouvés réunis plus de douze cents personnes.

La réunion était présidée par M. le duc d'Harcourt, pair de France ; on a remarqué parmi les membres de la commission provisoire, composant le bureau : MM. Anisson-Duperron, A. C. Renouard, pairs de France ; Blanqui, Léon Faucher, députés ; Ch. Dunoyer, membre de l'Institut ; Horace Say, membre du conseil général de la Seine ; Frédéric Bastiat, membre du conseil général des Landes, secrétaire ; Michel Chevalier, professeur au collège de France ; Garnier, professeur d'économie à l'école de commerce ; Denière, président du conseil des prud'hommes ; Paillotet, vice-président du même conseil ; Peupin, prud'homme ouvrier horloger ; Riglet, fabricant de bronzes, ancien juge au tribunal de commerce ; D. Pontonié, commissionnaire en articles de Paris.

M. le duc d'Harcourt, en sa qualité de président, a ouvert la séance par un discours dans lequel il s'est appliqué à définir le but de l'association.

Il déclare que l'association pour la liberté des échanges ne conteste pas à la société le droit d'établir, sur les marchandises qui passent la frontière, des taxes destinées aux dépenses communes, pourvu qu'elles soient déterminées par la seule considération des besoins du trésor.

Mais sitôt que la taxe, perdant son caractère fiscal, a pour but de repousser le produit étranger, au détriment du fisc lui-même, afin d'élever le prix du produit national, similaire, et de raisonner ainsi la communauté au profit d'une classe ; dès cet instant la protection se manifeste, et c'est là le principe que l'association aspire à effacer complètement de nos lois.

De ce que l'association poursuit la destruction complète du régime protecteur, il ne s'ensuit pas qu'elle demande qu'une telle réforme s'accomplisse en un jour, et sorte d'un seul scrutin. Des précautions sont commandées par la prudence. Ces détails d'exécution appartiennent au pouvoir de l'état ; la mission de l'association est de propager, de populariser le principe.

Quant aux moyens qu'elle entend mettre en œuvre, j'aurais elle ne les cherchera ailleurs que dans les voies constitutionnelles et légales.

Enfin, l'association se place en dehors de tous les partis politiques. Elle ne se met au service d'aucune industrie, d'aucune classe, d'aucune portion du territoire. Elle embrasse la cause de l'intérêt général, qui se confond partout et sous

tous les aspects avec celle du public consommateur.

Telle est la substance du discours de M. le duc d'Harcourt.

Après lui, ont parlé dans le même sens. MM. Léon Faucher, le Riglet, fabricant de bronzes, et Blanqui, professeur d'économie politique, le nouveau député de la Gironde.

Comme l'association bordelaise, l'association parisienne a ouvert immédiatement une souscription pour subvenir à ses dépenses.

— Le roi et la reine de Suède, qui se trouvent actuellement à Kragerholm, en Scanie, viennent d'être atteints simultanément de la rougeole.

— Ibrahim-Pacha est arrivé à Alexandrie le 8 au matin par le vapeur l'Aranger, que le gouvernement anglais avait mis à sa disposition. Quelques minutes après que ce bâtiment eût jeté l'ancre, le fils du pacha d'Égypte a débarqué au bruit du canon et aux vives des navires de guerre pavés.

Aussitôt le corps diplomatique a été le féliciter de son heureuse arrivée, ainsi que les principaux notables de la ville. Il touchait la main à tous avec cordialité, et était le premier à témoigner son contentement de revoir tout le monde en bonne santé.

Ibrahim a pris les rênes du gouvernement et attendait à Alexandrie son père qui devait être de retour de Constantinople vers le 20 août, à moins qu'il ne fût retenu plus long-temps par Sa Hautesse. On faisait de grands préparatifs à Alexandrie pour célébrer son retour.

Le séjour du vieux pacha à Constantinople n'aura offert aucun incident remarquable. Sa belle-fille a donné le 6 août un grand déjeuner auquel ont été invitées Mmes Bourquency et Wellesley.

Voici en quels termes Ibrahim a raconté à son frère Saïd-Pacha sa visite à la chambre des communes, à Londres : "C'est une grande salle dans laquelle j'ai vu des membres endormis, d'autres ronflans, pendant que d'autres discutaient." Qu'a-t-il pu lui dire de nos législateurs ?

— La nouvelle la plus importante qui arrive de l'Inde, sous la date du 10 juillet, est qu'un ambassadeur du shah de Perse serait arrivé à Caboul pour entraîner Dost-Mohammed dans une alliance hostile aux Anglais, mais que ses suggestions n'auraient pas été écoutées.

À Lahore, le vizir Lal-Singh se soutenait toujours au pouvoir, grâce à la présence de troupes anglaises ; mais on croyait que sa chute suivrait de près l'évacuation du royaume par ces troupes. Aussi n'en sollicitait-il pas le renvoi. Mis en demande à cette fin a été, dit-on, faite par la reine-mère après une discussion avec l'agent anglais.

Le choléra sévissait dans le Scinde. Les 15, 16 et 17 juin, 255 Européens étaient morts de cette épidémie ; les naturels mouraient par centaines.

ROME.

L'enthousiasme qu'inspirent les grandes qualités de S. S. Pie IX et les premiers actes de son règne est toujours aussi vif aussi universel dans ses états. " Qui n'en est pas témoin ne saurait s'en former une idée, écrit-on à un journal.

Lois d'amener de sanglantes collisions, comme l'ont prétendu certaines feuilles, les manifestations de la joie publique ont rapproché et réuni dans un commun sentiment d'amour et de reconnaissance les partis les plus hostiles. On se presse les mains, on fraternise avec une cordiale effusion, en répétant ces touchantes paroles : " Nous ne formons plus qu'une famille nous sommes tous les enfants d'un seul père, qui est l'auguste et bien-aimé souverain Pie IX."

" Voici deux mois que le Saint-Père est sur le trône pontifical ; eh bien ! depuis cette heureuse événement il ne s'est pas commis un seul délit dans Rome. Quelques rixes ont eu lieu, comme il arrive habituellement dans les cabarets ; mais il a suffi à quelques témoins de ces scènes de désordre de crier : *Vive Pie IX !* pour calmer ces colères ardentes : on jette les couteaux et l'on s'embrasse.

" Tout ce qui se passe sous nos yeux porte le cachet manifeste de la divine Providence. Que Dieu nous conserve dans cet heureux état de calme, de joie, d'union et de profonde confiance ! Que Dieu donne de longs jours à notre auguste souverain ! c'est le vœu qui forme tous les vœux, c'est le cri qui s'échappe de toutes les bouches quand le Saint-Père se montre en public. La plus légère altération sur son visage excite de véritables angoisses. " Très-Saint-Père, s'écrient quelquefois les femmes du peuple, quand il passe, oh ! ayez bien soin de votre santé ! *Santo Padre, abbiatevi cura della salute.*"

" Les audiences publiques de chaque jeudi, les audiences particulières de tous les jours pendant cinq à six heures, les graves et nombreuses affaires de l'état et de l'église, sont autant d'occupations qui épuiseraient une santé moins robuste que celle de Pie IX : il n'est pas étonnant qu'il en ressentent parfois un peu de fatigue.

" Son immense charité pour les malheureux et les pauvres excite l'attendrissement et l'admiration de tout le monde. On sait qu'un de ses premiers actes, à peine monté sur le trône, a été de délivrer un grand nombre de prisonniers pour dettes. Il continue chaque jour, avec une générosité inépuisable, cette belle œuvre de miséricorde. Du reste, ce qu'il fait aujourd'hui sur la chaire de Saint-Pierre, il le pratiquait déjà lorsqu'il était sur le siège d'Imola. Il lui arrivait souvent de donner jusqu'à son dernier sou. Un jour même qu'il ne lui restait pas la plus mince pièce de monnaie, une pauvre femme se présente et lui demanda l'aumône. Ne sachant plus que lui donner, le saint évêque aperçoit un couvert d'argent sur la table : " Prenez le dit-il, à cette pauvre femme, allez-le mettre au Mont-de-Piété ; je le retirerai quand j'aurai de l'argent." Son valet de chambre, qui n'était pas dans le

secret de cette admirable charité, après d'inutiles recherches, fut obligé d'annoncer à son maître qu'un couvert avait été volé ; le vénérable cardinal se contenta de sourire."

— Nous apprenons d'Athènes que le chef du cabinet grec a soumis à la chambre des députés un projet de loi portant que les 2/5 de l'excédant de la rente sur la dépense pour l'exercice 1845 seront affectés au paiement de la dette contractée par la Grèce envers la Grande-Bretagne et la Russie.

— Suivant les dernières nouvelles de Batavia, les préparatifs de l'expédition contre l'île de Bali continuent toujours. Des troupes hollandaises avaient déjà été embarquées à bord de plusieurs navires et bateaux à vapeur. Le sultan indigène de Samanap avait fourni un contingent de quelques cents hommes. Le gouverneur-général a quitté Batavia le 23 juin pour se rapprocher du théâtre de la guerre.

— Des terrains situés à Tophana, petit village aux environs de Constantinople, viennent d'être concédés aux trappistes par le gouvernement turc, afin d'y établir une ferme-modèle. Deux frères de la Trappe sont partis pour visiter les lieux et prendre les dispositions nécessaires à la fondation de ce nouvel établissement.

— Santander (Espagne) a été, le 17 août, le théâtre des plus tristes scènes. C'était jour de courses de taureaux. Un de ces derniers s'est échappé du cirque et a été tué à coups de fusil dans les rues. Pour ce fait, dont la quadrilla n'était pas coupable, on a mis en état d'arrestation le Chiclanero, fameux espada, et sa troupe de picadores et de banderilleros. Mais la foule s'est rendue devant la prison et a réclamé à grands cris la délivrance de ses héros favoris. Le commandant général, arrivé aussitôt avec des troupes, a fait tirer sur la foule, sans aucune sommation. Il y a eu deux morts et une douzaine de blessés.

— Suivant un journal judiciaire, l'église St-Eustache aurait été lundi, le théâtre d'une scène étrange. Un négociant du quartier Montmartre s'y mariait ; il avait vécu avec une femme qu'il avait deux fois rendue mère. Ses projets étaient parvenus à la connaissance de la pauvre délaissée. Elle prit ses deux enfants par la main, et s'étant avancée hardiment au pied de l'autel, où étaient agenouillés les nouveaux époux, elle les poussa vers la mariée en disant : " Madame, voici votre dot !"

On ne saurait peindre la stupeur des assistants en présence d'une telle scène ; le suisse et le bedeau entraînaient la femme et les deux enfants qui jetaient des cris déchirants ; après quoi, la messe s'acheva tranquillement au milieu de l'émotion générale.

— Un chapelier de la rue Vivienne, le sieur... ayant été surpris un matin, rue Montmartre, en conversation criminelle avec une femme mariée, a été tué par l'époux de cette malheureuse.

— En proie depuis plusieurs années à une maladie noire, Mme Perrot, épouse d'un notaire de Naney, s'est donnée la mort en se tirant au cœur un coup de pistolet. A la vue de ce corps inanimé, son infortuné mari a éprouvé un tel paroxysme de douleur, qu'il en a subitement perdu la raison, et s'est également suicidé.

— A Saarunion, une jeune fille de 13 ans, Caroline Binder, ayant été retenue à l'école après ses compagnes, parce qu'elle ne savait pas ses leçons, est parvenue à s'échapper, et a été se jeter dans la Sarre, d'où l'on n'a retiré qu'un cadavre.

— Lundi dernier, le chemin de fer d'Orléans a été le théâtre d'un suicide. Un jeune homme de vingt-cinq ans, qui habitait Chevilly depuis quelques mois, avait passé de la nuit au cabaret. Le lendemain matin il se rend à la station, la tête encore un peu échauffée par les fumées du vin. En attendant le passage du convoi, il s'assied sur le revers d'un fossé, et écrit sur son portefeuille ses adieux à la vie et à sa mère ; puis, profitant du moment où le cantonnier faisait les signaux d'usage au convoi de messageries qui s'avancait avec rapidité, il pénètre dans l'enceinte du chemin, et se précipite au-devant de la locomotive. Le corps de ce malheureux, heurté par le chasse-pierre, fut emporté, avec la rapidité de l'éclair, jusqu'à une distance de près de quarante pas, et quand on s'aperçut de cette catastrophe, rapide comme la pensée, le corps mutilé était gisant sur la voie.

La tête, les bras et les jambes brisés, les chairs réduites en lambeaux sanglants, offraient un affreux spectacle, et cependant l'infortuné respirait encore. Il succomba au bout d'une demi-heure, sans avoir repris connaissance. Un fait digne de remarque, c'est la proportion considérable de suicides consommés au moyen des chemins de fer. Nous avons déjà cette année enregistré un suicide de ce genre, et des faits analogues ont été également signalés dans les journaux d'Allemagne et d'Angleterre. (Jour. du Loiret.)

— Le sieur Dodment, patissier, à Soissons, était parti vendredi dernier, pour la pêche. Sur le bord de l'eau, il crut tout à coup entendre une voix qui lui disait ; Tu le prendras, tu le prendras ! Tourmenté par cette voix, qui ne cessait de se retentir à ses oreilles, il revint chez lui et fit part à sa femme de ce qui venait de lui arriver. Celle-ci retourna avec lui à la rivière, et voulut lui faire comprendre que cette voix n'avait rien de réel que dans son imagination ; mais le sieur Dodment n'en persista pas moins à prétendre qu'il l'entendait toujours. A leur retour, la femme Dodment, effrayée de l'état de son mari, courut chercher une de ses sœurs demeurant dans le même quartier. Quelques minutes s'étaient à peine écoulées, qu'elle trouva, en rentrant, son mari pendu sous son hangar.

BOTANIQUE.

N. 13

L'ARCHITECTURE LIÉE À LA BOTANIQUE.

Acanthus mollis. Acanthe sans épines. Didymis angiosperme. L. Acanthoides. (Jussieu).

Nous avons avancé dans un des Nos. de la Revue Canadienne, art. botanique, que l'étude de cette science entraîne ceux qui s'y livrent dans une foule de connaissances ; nous montrerons aujourd'hui que l'architecture se trouve liée à cette belle partie de l'histoire naturelle, qu'elle lui doit des découvertes importantes et qu'elle nous force en quelque sorte à prendre au moins les notions élémentaires de cet art qui nous apprend à bâtir suivant des proportions et des règles déterminées de sorte que chaque édifice ait toutes les perfections dont sa destination le rend susceptible.

Ainsi quand nous étudions l'Acanthe, nous apprenons que cette plante est originaire d'Italie, qu'elle croît dans les lieux humides et pierreux, des provinces méridionales de cette contrée, qu'elle se multiplie par le moyen de rejettons que l'on met dans une terre grasse, que ses racines sont épaisses, charnues, noires en dehors, blanches en dedans, qu'elles poussent une tige de la hauteur de deux coudées, droite simple, terminée par un épi chargé d'une belle suite de fleurs, d'une seule pièce, irrégulières, de couleur de chair, et qui finissent par derrière en manière d'anneaux, que chaque fleur est garnie de juncées découpées et épineuses, que son fruit à la forme d'un gland, et contient dans deux loges deux semences rousâtres et applaties, qu'elle est de la classe des plantes à quatre étamines inégales et à fruit capsulaire, la fleur n'a qu'une lèvre rabattue, divisée en trois ou quatre découpures, et le calice formé de six feuilles assemblées deux à deux. Ses feuilles sont à rase terre ; de la longueur d'une coudée et larges d'un empan, molles épaisses, glabres, d'un vert foncé, sinuées, un peu crépues et sans épines. Nous apprenons encore que les feuilles de cette plante ont paru si belles qu'on les a choisies pour modèle d'ornement en architecture, que Callimaque architecte de Corinthe, inventeur du chapiteau corinthien, prit cette idée à la vue de la plante que nous décrivons. Elle environnait un panier placé sur le tombeau d'une jeune Corinthienne, ce panier était couvert par une tuile qui recouvrait les feuilles, leur faisait prendre le contour des volutes, ainsi l'art a puisé dans l'imitation de la nature ses plus beaux ornements. Maintenant l'étudiant en botanique, qui n'a aucune notion d'architecture, se demandera, (s'il ne veut pas se laisser aller à la paresse) ce que c'est qu'un chapiteau, ce que c'est que l'ordre corinthien, et ce que l'on entend par une volute. Il sera donc nécessaire de recourir à quelque ouvrage élémentaire d'architecture pour trouver ces définitions, et qui sait, si un talent caché, ne viendra pas à la suite de cette étude élémentaire, à se développer et à mettre au jour un artiste remarquable ! N'avons nous pas déjà parmi nous de jeunes artistes dont les talents en ce genre se font remarquer dans une des basses de cette ville, pour qui négocierions nous les moyens de les faire grandir et multiplier ces talents que l'étranger est si surpris de voir chez nous ?

Quelques auteurs prétendent que la vue d'un Piste, a pu donner l'idée d'une colonne. En effet la piste est composée de trois parties, de l'ovaire, du style et du stigmate, l'ovaire répond à la base de la colonne, le style au fût et le stigmate au chapiteau.

La botanique, encore une fois, ne peut donc que nous procurer de très grands avantages, elle fortifiera et augmentera les connaissances des gens instruits et en procurera à ceux qui n'ont pas l'avantage d'en avoir. D....



LA REVUE CANADIENNE.

MONTREAL, 2 OCTOBRE, 1846.

PROGRES DE L'ÉDUCATION ET DE L'INDUSTRIE.

Si l'état politique du Canada est loin d'offrir la moindre satisfaction aux amis du pays, les efforts qui sont faits dans un grand nombre de localités pour réveiller l'attention publique sur l'éducation et les entreprises industrielles doivent nous réjouir. Une noble émulation semble s'être emparée de quelques comtés, de quelques villages, qui voyant les progrès de Montréal, ont voulu aussi s'engager dans la même voie et n'ont cru pouvoir le faire, qu'en encourageant l'éducation et l'industrie, ces deux grands pouvoirs des temps modernes. Toutes les malvoillances menées des égoïstes seront infructueuses, et ne pourront arrêter le mouvement qui se propage du centre à la circonférence. Les maisons d'éducation et les écoles se multiplient sur tous les points du pays ; des sociétés d'Agriculture se forment ; des entreprises d'industrie s'établissent. Honneur aux localités, qui ont les premières dans la voie du progrès ! Honneur aux bons citoyens qui se mettent à la tête du mouvement, et à ceux qui s'engagent dans les différents carrières industrielles qui doivent être si utiles et si profitables au pays. C'est pour nous une tâche agréable de suivre la